

Municipalité
de Ste-Jeanne D'Arc

MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2012 - NO 4

DÉCEMBRE 2012

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 2013!

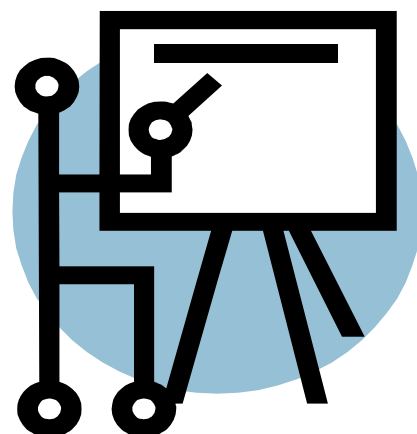
Comme le temps
file vite...

Déjà décembre

s'achève et la nouvelle année arrive à
grand pas!

En cette belle période de réjouissances,
les élus municipaux ainsi que les
employés souhaitent à tous que cette
nouvelle année soit remplie de santé,
de succès et de nombreux petits
moments de bonheur à partager avec
vos proches!

Joyeuses fêtes et Bonne Année!



Bureau municipal fermé
22 décembre au 6 janvier

Horaire des diverses cueillettes

Ordures ménagères

17 et 31 décembre 2012

14 et 28 janvier 2013

RÉCUPÉRATION

20 décembre 2012

3, 17 et 31 janvier 2013



INFOS MUNICIPALES

* Constat d'un poste vacant au conseil municipal à compter du 29 novembre suite à la démission de M. Francis Pelletier au siège de conseiller no 6;

* Autorisation de paiement à la firme d'ingénierie BPR d'un montant de \$10 926.02 pour la surveillance des travaux de stabilisation des berges de la rivière Mitis le long de la route du Portage et d'un montant de \$167.89 dans le cadre du projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte, interception et traitement des eaux usées;

* Un montant de \$64.75 a été autorisé pour l'inscription au registre des

propriétaires et des exploitants de véhicules lourds et un montant de \$155.22 taxes incluses pour l'adhésion à Québec-Municipal pour l'année 2013;

* Selon l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013.

* Adoption d'un nouveau règlement général de la bibliothèque municipale afin d'y intégrer la modification des heures et journée d'ouverture;

* Engagement de M. Francis Pelletier en tant que 2e opérateur de machinerie et

engagement de M. Michel Paradis comme aide-mécanicien sur appel;

* Résolution pour autoriser la modification de la valeur assurée des bâtiments de la municipalités suite à l'évaluation effectuée par Les Évaluations Claude Dionne de Rimouski à l'automne 2012 afin de refléter le coût de remplacement à neuf des bâtiments en cas de sinistre;

* Adoption par le conseil municipal du plan d'action du Comité de Développement de Ste-Jeanne d'Arc pour 2013-2014;

* Résolution concernant le dossier de la réforme de l'assurance-emploi. .

Dans ce numéro : Page

Code de la sécurité routière Article 498 - Rappel	2
Nouveau service de petites annonces à Ste-Jeanne d'Arc	2
Service de transport collectif à votre portée	2
Activité - Club des 50 ans et plus	3
Rencontre d'information - recherche d'emploi	3
Horaire bibliothèque municipale de Ste-Jeanne d'Arc Horaire gym à La Rédemption	3
Semaine québécoise 2013 pour un avenir sans tabac	4



CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU QUÉBEC – ARTICLE 498

RAPPEL IMPORTANT

Tout au long de la période hivernale, il est important de se rappeler qu'en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière du Québec, il est strictement interdit de dépo-

ser ou jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements. Cela pourrait occasionner des accidents ou des bris pour

les automobilistes.

Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente.

UN NOUVEAU SERVICE DE PETITES ANNONCES DÉBUTERA EN 2013 DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Dès janvier 2013, le Bulletin Municipal vous offrira un espace pour vos petites annonces. Cependant, ce nouveau service à la population sera offert uniquement pour un certain type d'annonces.

Annonces acceptées:

- Propriétés à vendre ou à louer: maisons, chalets, lots à bois ou lots à

cultiver

- Offre de service ou recherche d'aide pour entretien ménager ou entretien extérieur de votre propriété (tels que déneigement de cours, bois de chauffage à entrer, tondre la pelouse en été, effectuer différents petits travaux)

- Petits animaux à donner ou à vendre: chiens, chats ou autres.

Nous espérons que ce nouveau service saura vous plaire. Vous pourrez nous faire parvenir vos annonces par courriel ou par téléphone. Voir coordonnées de la municipalité à la page 4 du Bulletin.

Date de tombée: le 15 de chaque mois.



SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF À VOTRE PORTÉE

Le transport collectif est un service permettant à toute personne d'effectuer leurs déplacements 7 jours sur 7 en toute sécurité dans la MRC de La Mitis.

Ce service se fait en collaboration avec les minibus du transport adapté ainsi que les taxis.

Utilisation

Pour utiliser le service de transport collectif, toutes personnes doit:

- Détenir une carte de membre au coût de 5\$/an
- Demeurer dans la MRC de La Mitis

- Être autonome et non admissible à un transport adapté
- Accepter les modes de transport proposés
- Payer le déplacement
- Respecter les politiques et règlements

Tarification

3\$ par déplacement payable à l'embarquement

Livret de 10 billets pour 30\$

Fonctionnement

L'utilisateur doit faire sa réservation 24h à l'avance et cela avant 12h du

lundi au vendredi.

La Corporation répartit les demandes selon les moyens de transport et les heures disponibles et en fait part à l'utilisateur entre 16h et 17h la veille du déplacement.

Le répartiteur transmet l'information au chauffeur.

L'utilisateur se rend au point d'embarquement spécifié et à l'heure prescrit par le répartiteur.

Inscription

Communiquez avec votre bureau municipal au 418-776-5660

Citation

« Si le navire de la chance n'arrive pas jusqu'à votre quai, nagez à sa rencontre. »

Jonathan Winters



CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC

RAPPEL

☞ **Le 12 janvier 2013 aura lieu le souper des Rois au Club des 50 ans et plus à Sainte-Jeanne d'Arc suivi d'une soirée.**

On vous attends !

Pour plus d'informations concernant cette activité, veuillez contacter :

Mme Noëlla Lévesque

418-776-5426

ou

Mme Liselle Dufour

418-776-5658



La direction du Club des 50 ans et plus souhaite de Joyeuses Fêtes à tous ses membres ainsi qu'à la population.

Une très bonne année 2013 !

À NE PAS OUBLIER! RENCONTRE D'INFORMATION À STE-JEANNE D'ARC

Vous êtes sans emploi?

Vous travaillez à temps partiel?

Votre emploi est saisonnier ou précaire?

Vous vivez des périodes de chômage récurrentes?

Vous êtes à la retraite et aimeriez travailler quelques heures par semaine?

Vous aimeriez recevoir de l'information sur les mesures d'aide à l'emploi existantes pouvant répondre à vos besoins?

Venez nous rencontrer le 24 janvier 2013 à 13h30 à la Salle du Club des 50 ans et plus (205 Principale, Sainte-Jeanne-D'Arc).

Pour vous inscrire gratuitement, veuillez contacter :

Liselle Dufour,
Relayeuse pour l'emploi à Sainte-Jeanne-d'Arc, ATRN : (418) 776-5658

OU

Marie-Ève Doyer,
Chargée de projet, ATRN : (418) 318-3200

Bienvenue !

ACTION TRAVAIL



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE STE-JEANNE D'ARC

NOUVEL HORAIRE

À compter du jeudi 10 janvier 2013, la bibliothèque de Sainte-Jeanne d'Arc sera ouverte tous les jeudis de 16h30 à 19h30.

Horaire des Fêtes

Mercredi 19 décembre 2012 - 19h00 à 20h30

Jeudi 10 janvier 2013 - 16h30 à 19h30

Offrez-vous de bons moments de lecture en 2013 ! Abonnez-vous à la bibliothèque municipale, c'est gratuit !

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE !

Responsable: Mme Jocelyne Goulet 418-776-5964

GYM DE LA RÉDEMPTION - HORAIRE POUR LA PÉRIODE DE DÉCEMBRE 2012 AU 29 MARS 2013

Le gym de La Rédemption sera ouvert jusqu'au 29 mars 2013 .

JOURS ET HEURES

Lundi au jeudi

13h00 à 17h00 et 18h00 à 21h00

Vendredi: 13h00 à 17h00

Samedi: 13h00 à 16h00

L'entraînement, une bonne habitude à prendre...

Coût: \$20.00 / mois Étudiant: \$15.00 / mois

Quotidien: \$2.00

Vie active: Mouvements de souplesse et de mise en forme avec animatrice (gratuit). Bienvenue à tous!

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-776-5660
Télécopie : 418-776-5660
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00

Fermé le mercredi



Prochaine séance du conseil municipal

Judi le 10 janvier 2013
20h00

BIENVENUE à TOUS !

SEMAINE QUÉBÉCOISE POUR UN AVENIR SANS TABAC - 20 AU 26 JANVIER 2013

Et si vous pouviez contribuer à faire diminuer la souffrance autour de vous ? Le feriez-vous? C'est le défi que vous lancez cette année la *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac* qui se déroulera du 20 au 26 janvier prochain.

« Trop de familles sont directement touchées par les ravages du tabagisme pour que nous restions les bras croisés. Le tabac brise des familles et nous prive d'êtres chers. Réagissons ensemble pour que la cigarette ne fasse plus d'autres victimes », affirme la comédienne Brigitte Lafleur, qui a accepté avec enthousiasme d'être la toute nouvelle porte-parole de cette campagne de sensibilisation annuelle sur le tabagisme.

Un geste important

Considérant que **chaque heure, le tabac tue un fumeur au Québec**, réagissez en diffusant dans votre milieu votre souhait de voir diminuer l'usage du tabac. Pour ce faire, rien de plus simple : participez à la grande activité Facebook de cette année en vous rendant sur www.mondesansfumee.ca et en encourageant les gens de votre entourage à faire de même car l'enthousiasme, c'est contagieux! Dès le 14 janvier 2013, vous pourrez aussi visionner les publicités de la campagne sur ce même site.

Sur www.mondesansfumee.ca, vous trouverez aussi une foule de suggestions d'actions concrètes qui vous aideront à faire votre part dans l'importante lutte contre le tabagisme. Vous y trouverez également des renseignements sur les ravages liés au tabagisme. Vous pourriez apprendre, par exemple, que le tabagisme est responsable d'environ le tiers des journées complètes d'hospitalisation dans les grands hôpitaux du Québec. Le saviez-vous? Un jeu-questionnaire vous permettra de tester vos connaissances sur cette problématique.

Sensibiliser, informer et agir

La *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac* veut faire réaliser à la population que le tabagisme a des effets tragiques sur les fumeurs et leurs proches mais qu'il n'est jamais trop tard pour agir en faveur d'un monde sans fumée. Elle vise aussi à rappeler à la population l'existence de ressources gratuites pour cesser de fumer.

La *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac* est coordonnée par le Conseil québécois sur le tabac et la santé, un organisme à but non lucratif, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et plus de 300 partenaires. Cette campagne de sensibilisation provinciale bénéficie de l'appui de 40 000 milieux de travail différents.